

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ACCOUNTAUDIT
Immeuble Les Thiers
4, rue Piroux
54048 Nancy Cedex
S.A.S. au capital de € 103,500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance éléments suivants :

Evaluation des fonds commerciaux et titres de participation

Votre société détient des fonds commerciaux correspondant à des fonds de commerce acquis et des malis techniques de fusion pour une valeur nette de € 20.888.270, ainsi que des titres de participation pour un montant de € 7.680.820 inscrits à l'actif du bilan. La note n° 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et Informations spécifiques

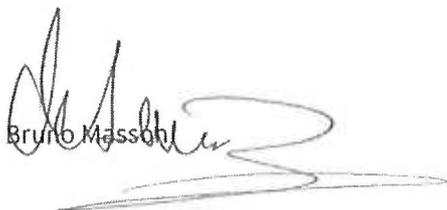
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nancy et Strasbourg, le 29 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT


Bruno Masson

ERNST & YOUNG et Autres


Daniel Noël

BILAN-ACTIF

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Code : MDP

Arrêté à décembre 2014

	ANNEE N			ANNEE N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, droits	398 118,88	203 522,36	194 596,52	53 449,58
Fonds commercial (1)	20 918 720,48	30 450,00	20 888 270,48	20 888 270,48
Autres immob. incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes/immob. incorp.	0,00		0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Install. techn., mat. indus.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob. corporelles	2 614 772,82	2 069 090,00	545 682,82	594 593,92
Immobilisations en cours	3 043,33	0,00	3 043,33	170 448,24
Avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
Participations	7 707 604,05	0,00	7 707 604,05	7 590 964,05
Créances rattachées à particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	160 183,52	0,00	160 183,52	170 835,42
Autres immob. financières	394 843,11	0,00	394 843,11	408 487,17
TOTAL (I)	32 197 286,19	2 303 062,36	29 894 223,83	29 877 048,86
Mat. premières, approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes sur commandes	0,00		0,00	0,00
Clients & comptes rattachés (3)	28 294 852,23	76 517,71	28 218 334,52	29 440 784,87
Autres créances (3)	9 870 011,90	48 800,00	9 821 211,90	6 223 378,99
Capital souscrit non versé	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	204 981,70	91 811,70	113 170,00	124 442,14
Disponibilités	4 110 900,20	0,00	4 110 900,20	538 937,63
Charges constatées d'avance (3)	660 503,92		660 503,92	457 947,62
TOTAL (II)	43 141 249,95	217 129,41	42 924 120,54	36 785 491,25
Charges à rép./ plus. exercices	0,00		0,00	0,00
Primes de remb. des obligations	0,00		0,00	0,00
Ecart de conversion actif	0,00		0,00	1 354,54
TOTAL GENERAL	75 338 536,14	2 520 191,77	72 818 344,37	66 663 894,65

BILAN-PASSIF

D.L.S.I.

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Code : MDP

Arrêté à : décembre 2014

	ANNEE N	ANNEE N - 1
Capital (dont versé:	5 082 980,00	5 082 980,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 889 945,93	3 889 945,93
Ecart de réévaluation (2)	0,00	0,00
Réserve légale (3)	508 298,00	508 298,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées (3) (4)	0,00	0,00
Autres réserves	8 152 606,12	5 406 366,07
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	3 448 346,86	3 330 782,75
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	129 171,14	129 171,14
TOTAL (I)	21 211 348,05	18 347 543,89
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0,00	0,00
Provisions pour risques	509 637,00	35 991,54
Provisions pour charges	336 143,05	204 723,32
TOTAL (III)	845 780,05	240 714,86
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès établisst de crédit (6)	20 000 120,85	16 909 920,31
Emprunts et dettes financières divers (7)	4 666 345,83	5 008 521,54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	111 104,23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 049 073,36	1 049 358,69
Dettes fiscales et sociales	24 577 555,61	24 538 329,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	468 120,62	430 608,37
Produits constatés d'avance (5)	0,00	27 792,90
TOTAL (IV)	50 761 216,27	48 075 635,90
Ecart de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	72 818 344,37	66 663 894,65
(1) Ecart de rééval. incorporé au capital	0,00	0,00
(2) Dont Réserve spéciale de rééval. (1959)	0,00	0,00
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	0,00	0,00
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	0,00	0,00
(3) Dont Réserves réglementées des plus values L.T.	0,00	0,00
(4) Dont Réserve relative à l'achat oeuvre	0,00	0,00
(5) Dettes et produits const. d'avance à -1 an	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires & soldes créd. bq. ccp	0,00	0,00
(7) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

COMPTÉ DE RESULTAT EN LISTE

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Code : MDP

Arrêté à : décembre 2014

		Année N		Année N - 1
		France	Export	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services		116 888 710,51	6 631 970,24	123 520 680,75
Chiffre d'affaire net		116 888 710,51	6 631 970,24	123 520 680,75
Production Stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur amort.prov., transferts charges				3 234 547,68
Autres produits				27 833,79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				126 783 062,22
Achats de marchandises				253 293,75
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation des stock (Mat. lères, approvis.)				
Autres achats et charges externes (3)				6 659 385,39
Impôts, taxes et versements assimilés				4 656 363,09
Salaires et traitements				85 114 526,06
Charges Sociales				24 066 743,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations				258 416,41
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				68 344,95
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				1 389 028,11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				122 466 101,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				4 316 960,99
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participation (5)				1 001 273,46
Produit d'autres valeurs mobil. et créances d'actif (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				13 313,97
Reprises sur provisions et transferts charges				220,29
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				1 014 807,72
Dotations aux amortissements et aux provisions				587,50
Intérêts et charges assimilées (6)				464 209,39
Différences négatives de change				1 354,54
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placem.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				466 151,43
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				548 656,29
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				4 865 617,28

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Code : MDP

Arrêté à : décembre 2014

	Année N	Année N - 1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	277 554,23	771 775,78
Produits exceptionnels sur opérations en capital		772,23
Reprises sur provisions et transferts charges		6 683,84
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	277 554,23	779 231,85
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 064 203,44	626 388,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 665,48	
Dotations aux amortissements et aux provisions	606 419,73	25 415,77
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 677 288,65	651 804,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(1 399 734,42)	127 427,78
PARTICIPAT.DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANS.(IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	17 536,00	9 856,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	128 075 424,17	129 361 694,43
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	124 627 077,31	126 030 911,68
BENEFICE	3 448 346,86	3 330 782,75
(1) Dont produits nets partiels sur oper. L.T. (2) Dont prod. expl. sur exerc. antérieurs (3) Dont crédit-bail mobilier (3) Dont crédit-bail immobilier (4) Dont charges exploitation sur exerc. antérieurs (5) Dont produits concernant les entreprises liées (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE €. 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	:	72 818 344 €
- Total des produits du compte de résultat ... :		128 075 424 €
- Résultat de l'exercice	:	3 448 347 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2014.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2014
Par Le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

	N°	NOTE
I - REGLES ET METHODES COMPTABLES		01
• Méthodes d'évaluation		
• Calcul des amortissements et des provisions		
• Changements de méthode, Dérogations		
• Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
• Etat de l'actif immobilisé		02
• Etat des amortissements		03
• Etat des provisions		04
• Etat des échéances des créances et des dettes		05
• Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
• Réévaluation		NA
• Frais d'établissement		NA
• Frais de recherche appliquée et de développement.		NA
• Fonds commercial		06
• Intérêts immobilisés		NA
• Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Application du règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	: L	10 % à 20 %
Installations techniques.....	: L	10 %
Matériel et outillage industriels ... :	L	20 %
Matériel de transport	: L	25 %
Mobilier et matériel de bureau	: L	20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2015, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2018, la société a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie. Le taux d'actualisation correspond à : (coût des fonds propres soit 10.45 % x part des fonds propres soit 90 %) + (coût de la dette après impôt soit 3.85 % x part de la dette soit 10 %). Le coût des fonds propres correspond au taux d'intérêt de l'OAT à 10 ans, auquel s'ajoute une prime de marché actions et une prime de risque spécifique

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2014 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2015 supérieur à 4.5 %.

Dans nos projections pour les UGT françaises, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi) est intégré en diminution des charges de personnel à hauteur de 6 % de la masse salariale concernée conformément aux dispositions en vigueur. Ce dispositif a été appliqué pour toute la période de prévisions détaillées. Compte tenu du contexte général de diminution des charges pesant sur les entreprises, nous avons considéré que le dispositif sera maintenu au-delà de la période des prévisions détaillées dans les mêmes propositions.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2014, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs.

Engagement Retraites

Le calcul de l'engagement retraite découle d'une hypothèse de calcul prenant en compte les points suivant Turn-over de 2%, une augmentation salariale moyenne de 2%, âge de la retraite 70 ans avec un taux d'actualisation de 2 % et des charges sociales de 40%. Le calcul étant réalisé individuellement pour chaque salarié.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Information sur le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé au crédit de compte 64 « Charges de personnel » et au débit d'un compte « Impôts ». Il a été préfinancé par la BPI à hauteur de 85 %.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'IDR et une provision pour risque de change.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 2 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Suite à un contrôle de l'URSSAF, un redressement de 857 K€ nous a été notifié, notre accord porte sur 180 K€ le solde de 677 K€ est en cours de validation par le Comité amiable de l'URSSAF, le désaccord porte sur 300 K€ dont un avis favorable devrait être rendu et nous avons provisionné un montant de 400 K€.

L'administration fiscale ayant effectué un redressement sur un problème de TVA, reste en instance les intérêts de retard ainsi que les majorations qui devraient être remise pour une grande part, une provision de 75 k€ a été faite dans l'attente de la position de l'Administration fiscale.

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :

- d'un montant de 11 354 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 20 000K€.

- de 2 574 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires. Le 2 février 2011, DLSI a souscrit un emprunt d'une durée de 5 ans et d'un montant de 7.250 k€ auprès du CIC EST et de la BPLC. A fin 2014, le capital restant dû s'élève à 2 067 K€. Cet emprunt est assorti de l'obligation de respecter des ratios financiers qui sont en cours d'adaptation avec la banque en fonction de l'arrêté des comptes consolidés. Dans cette attente, la totalité du capital restant dû à été classée en dettes courantes à fin 2014.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 19)

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2014 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ORSAY	52 000	0	52 000
FONDS DE COMMERCE TRAIT D UNION	330 000	0	330 000
FONDS DE COMMERCE MEN STECK	347 980	30 450	317 530
FONDS DE COMMERCE ARCINTERIM	277 631	0	277 631
FONDS DE COMMERCE ALARYS	499 359	0	499 359
FONDS DE COMMERCE EID	1 003 310	0	1 003 310
FONDS DE COMMERCE CRITER	686 021	0	686 021
FONDS DE COMMERCE EIS HAGUENAU	145 000	0	145 000
FONDS DE COMMERCE SATEM ST SAULVE	312 500	0	312 500
FONDS DE COMMERCE EXESS PACA	2 460 000	0	2 460 000
FONDS DE COMMERCE EXESS ILE DE France	540 000	0	540 000
MALI DE FUSION ALARYS	125 041	0	125 041
MALI TECHNIQUE SIL	692 982	0	692 982
MALI TECHNIQUE MS INTERIM	329 056	0	329 056
MALI TECHNIQUE ARCADINTER	922 867	0	922 867
MALI TECHNIQUE BAT	1 375 668	0	1 375 668
MALI TECHNIQUE BAT PROVENCE	455 900	0	455 900
MALI TECHNIQUE MB SERVICES	828 100	0	828 100
MALI TECHNIQUE ELITE	537 476	0	537 476
MALI TECHNIQUE ET 3000	1 879 897	0	1 879 897
MALI TECHNIQUE ELS	2 164 700	0	2 164 700
MALI TECHNIQUE ALARYS HOLDING	3 433 803	0	3 433 803
MALI TECHNIQUE GI-V	360 162	0	360 162
MALI TECHNIQUE CH-V	323 686	0	323 686
MALI TECHNIQUE MT INTERIM	768 148	0	768 148
TOTAL	20 918 720	30 450	20 888 270

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	10 267
4487 Etat produits à recevoir	58 833
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	600 723

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	1 190
TOTAL	671 013 €

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	6 506
168820	Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	98 651

COMPTES DE TIERS

4081	Fournisseurs - factures non parvenues..	206 129
4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088	Fournisseurs - intérêts courus	
4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	458 120
4219	Salaires à payer	256 751
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	784 223
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	944 824
4380	Charges à payer aux organismes sociaux	696 456
4486	Charges à payer à l'état.....	2 862 213
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créiteurs divers	10 000

COMPTES FINANCIERS

5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	157 638
------	--	---------

TOTAL 6 481 511 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2014, concernant les sociétés du groupe sur la base de rémunération de 3 % l'an.

Suite à une erreur d'un établissement bancaire dans la gestion des frais trimestriels et ce sur une période de 8 années, une régularisation de 147 k€ a été passé en charges à payer.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance	660 504 €
----------------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Néant

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(Décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	336 143 €
DLSI s'est porté caution sur un prêt de trésorerie à la société DLSI Luxembourg au profit de la BGL BNP PARISBAS pour	100 000 €
Nantissement de fonds de commerce	Voir détail ci-dessous
Nantissement de Titres.....	Néant

1/ Nantissement de fonds de commerce

Le CIC EST et la BPLC ont nanté les fonds de commerce « EXESS » et « ALARYS » en contrepartie du prêt de 7 250 000 €

Montant restant dû au 31.12.2014 : 2 067 500 €
Pour un montant initial de 7 250 000 €

Le Crédit Agricole a nanté le fonds de commerce de DLSI, en contrepartie d'un prêt de 1 Million d'Euros, la valeur du fonds est de 1 000 000 €.

Montant restant dû au 31.12.2014 : 506 330 €
Pour un montant initial de 1 000 000 €

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Pour les acquisitions des sociétés GI-V et CH-V, les précédents actionnaires (SERFIV) ont consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

Pour GI-V : 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour CH-V : 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour l'acquisition de MT INTERIM, l'ancien actionnaire (Mr TORIL) a consenti des garanties d'actif passif. Une Garantie bancaire à première demande nous a été remise avec les montants suivants :

Une garantie de 300 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2014

Une garantie de 200 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2015.

DLSI est dépositaire d'un retour à meilleur fortune, concernant sa filiale DLSI GMBH pour un montant de 117 381 €.

ANNEXE - NOTE N° 15
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	83 000	100 000	46 800	100 000
Réserves et report à nouveau	3 444 737	-42 824	2 620 875	80 348	361 325	52 653
Valeur comptable nette	3 744 737	7 176	2 703 875	180 348	408 125	152 653
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	51	50	100
Avances consenties		62 373			22 658	1 320 561
Avances reçues	1 576 886		870 586	100 715		
Engagements donnés (*1)	100 000					
Engagements reçus		117 381				
Chiffre d'affaires HT	12 262 335	973 331	37 661 996	2 032 904	1 689 527	2 803 837
Résultats	171 846	40 944	920 405	76 387	141 294	81 248
Dividendes distribués	356 000	0	567 492	0	37 845	0

ANNEXE - NOTE N° 16

**ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES
PARTICIPATIONS**

Postes	liées	Participations
Participations		7 680 820
Créances sur Participations		1 405 591
Dettes financières	1 621 454	2 548 187
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		961 337
Autres dettes	0	0
Charges financières		119 138
Produits financiers		39 936

ANNEXE - NOTE N° 17

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2013	2 541 490	5 082 980	9 804 610	129 171	3 330 783	18 347 544	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0			0	0
Affectation Résultat 2013			2 746 240		- 3 330 783	-584 543	584 543
Résultat 2014					3 448 347	3 448 347	
Capitaux propres au 31/12/2014	2 541 490	5 082 980	12 550 850	129 171	3 448 347	21 211 348	

ANNEXE – NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	116 989 731 €
- Union Européenne	6 631 970 €

EFFECTIF au 31/12/2014 2 535 personnes.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 14 147 HEURES à fin 2014.

ANNEXE – NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2014		Variation		31/12/2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		0	0	0	0
. Organic	201 133		192 077	201 133	192 077	0
. Provision pour perte de change	1 355			1 355	0	0
. Ecart de conversion actif		1 355	1 355	0		0
. Provision sur titres	91 224		587		91 811	0
. Déficits Fiscaux reportable	118 680		681 793		800 473	
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	204 723		336 143	204 723	336 143	0
. Autres						
	617 115	1 355	1 211 955	407 211	1 420 504	
Impôt correspondant (taux 33,33%)					473 501	
CREDIT IMPOT FUTUR					473 501	

ANNEXE – NOTE N° 20

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	37 500	37 500
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	37 500	37 500

Evènement post exercice.

Sur l'année 2015, suite à la décision de la Banque Centrale Helvétique de ne plus figer le franc Suisse et ayant une filiale dans ce pays la variation de cette monnaie aura une incidence dans nos comptes, bénéfique du point de vue chiffre d'Affaires et résultats et défavorable sur l'avance de trésorerie faite par notre filiale (1 M€).

5 IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	21 162 058	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers*		KV	1 767 944	KW		KX
		Matériel de transport *		KY	16 017	KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	970 726	LC		LD
		Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	170 448	LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	2 925 136	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	7 590 964	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	579 322	1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	8 170 286	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	32 257 482	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
				2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	36 160	LW	21 316 839
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS	MG		MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU	MM	26 377	MN	1 767 363
		Matériel de transport	IV	MP	14 798	MQ	1 219
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	265 115	MT	846 189
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	170 448	MZ		3 043
	Avances et acomptes		NC		ND		
		TOTAL III	IY	170 448	NG	306 292	NH
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX		ØY	7 707 604
	Autres titres immobilisés		1I	2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	33 495	2F	555 026
	TOTAL IV	I3		NJ	33 495	NK	8 262 630
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	170 448	ØK	375 949	ØL	32 197 286

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise D.L.S.I.												Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
Terrains		PI			PJ			PK			PL					
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ					
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG					
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO					
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT					
TOTAL III		QU			QV			QW			QX					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN			ØP			ØQ			ØR					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6								
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1								
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6								
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4								
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2								
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7								
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5								
	Mat. bureau et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3								
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1								
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO								
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV								
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général ventilé (NW - NY)		NZ							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations							SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise D.L.S.I. Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	129 171	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6			
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB	IC	ID			
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF	IG	IH			
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies II du CGI)	IJ		IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	129 171	TS	TT	TU	129 171		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	1 354	4U	4V	1 354	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	239 360	5W	606 419	5X	845 780		
TOTAL II	5Z	240 714	TV	606 419	TW	1 354	TX	845 780	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	181 986	6U	68 344	6V	173 813	6W	76 517
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	140 024	6Y	587	6Z	7A	140 611	
TOTAL III	7B	322 010	TY	68 932	TZ	173 813	UA	217 129	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	691 896	UB	675 352	UC	175 168	UD	1 192 080	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	68 344	UF	173 813				
	- financières	UG	587	UH	220				
	- exceptionnelles	UJ	606 419	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	Néant <input type="checkbox"/> *	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	160 183	UR	160 183	US	
	Autres immobilisations financières		UT	394 843	UV	394 843	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	411 659	0	411 659		
	Autres créances clients		UX	27 883 192	27 883 192			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	106 644	106 644			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	42 718	42 718			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 969 207	6 969 207		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	388 563	388 563		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP	58 833	58 833		
	Groupe et associés (2)		VC	1 405 591	1 405 591			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	898 452	898 452			
	Charges constatées d'avance		VS	660 503	660 503			
	TOTAUX			VT	39 380 394	VU	38 968 735	VV
RENOIS	(1)	Montant des	VD					
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	19 993 615	19 823 445	170 170		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	6 505	6 505			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	460 868	460 868				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 049 073	1 049 073				
Personnel et comptes rattachés		8C	5 872 475	5 872 475				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 984 199	8 984 199				
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 798 306	6 798 306			
	Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 922 574	2 922 574				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	4 205 477	4 205 477				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	468 120	468 120				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			YY	50 761 216	VZ	50 591 046	170 170	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.								